

# UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE EN VALLÉE DU RHÔNE

PLUS DE 1 000  
HECTARES  
DE PELOUSES SÈCHES  
DÉJÀ INVENTORIÉES

LE PARC  
DU PILAT

LE FLEUVE  
RHÔNE

7 SITES  
NATURA 2000

1 280  
ZONES  
HUMIDES

DES ESPÈCES  
ANIMALES  
ET VÉGÉTALES  
EMBLÉMATIQUES  
HIBOU GRAND-DUC,  
CASTOR D'EUROPE,  
ÉCREVISSES À  
PIEDS BLANCS, DE  
NOMBREUSES ORCHIDÉES...

L'ÎLE DU  
BEURRE

L'ÎLE DE LA PLATIÈRE, RÉSERVE NATIONALE

La vallée du Rhône est un carrefour bio-géographique majeur en France, en Europe. De nombreuses espèces s'y croisent entre les massifs central et alpin, et lors des migrations du nord au sud : poissons, mammifères, oiseaux. Le biotope est également idéal pour de nombreuses essences végétales.

Si la vallée et ses abords présentent une richesse écologique majeure, ils représentent également

historiquement un axe stratégique pour les activités humaines (transports, industrie, production d'énergie, ...).

Autant de pressions sur la biodiversité et les milieux naturels. Autant d'opportunités également pour innover et faire dialoguer développement économique, développement urbain, agriculture avec préservation de l'environnement.

## REJOIGNEZ

### LE PROJET !



**En savoir +  
sur le Syndicat Mixte des Rives du Rhône et ses projets :**

30, avenue Général Leclerc  
Tél : 04 74 48 64 71 • Fax : 04 74 54 42 50 • contact@scot-rivesdurhone.com

[www.scot-rivesdurhone.com](http://www.scot-rivesdurhone.com)

## CONSTRUISONS

### ENSEMBLE

#### LA MAISON

#### DE LA BIODIVERSITÉ



La Maison de la biodiversité  
des Rives du Rhône

# LA MAISON DE LA BIODIVERSITÉ

UNE INITIATIVE INÉDITE  
POUR UN TERRITOIRE  
HORS NORME

**Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR), un acteur engagé dans la préservation de l'environnement**

Au-delà des enjeux écologiques propres à la géographie des Rives du Rhône, les lois SRU, Grenelle de l'Environnement, Biodiversité, ont renforcé les responsabilités des élus et des territoires en matière de préservation de l'environnement.

Ainsi, le SMRR doit assurer le maintien de la biodiversité au travers de son Schéma de Cohérence Territoriale (Scot). Il doit être aussi en capacité d'évaluer l'impact de ses projets sur l'environnement.

C'est la raison pour laquelle les élus du SMRR ont initié dès 2010 la création d'un réseau de veille écologique.

Il réunit plusieurs fois par an les principales associations et institutions environnementales du territoire (Parc du Pilat, Nature Vivante, Association des amis de l'Île de la Platière, ...).

Depuis sa création, ce réseau appuie le SMRR pour développer les données sur la biodiversité locale, et pour avoir un impact positif sur celle-ci.

ENTRE 2012 ET 2016 :  
ENVIRON 6 600 HEURES  
DE TRAVAIL D'INVENTAIRES  
PELOUSES SÈCHES  
ET ZONES HUMIDES

Le travail du réseau a notamment abouti à la signature d'une charte pour la biodiversité positive en 2012 et un guide pratique à destination des acteurs publics et privés.

En 2017, l'importance du travail à venir, la taille du territoire, les attentes croissantes de nos partenaires nous conduisent à **passer un cap**.

**La Maison de la biodiversité, pour un projet collaboratif innovant...**

La Maison de la biodiversité est un projet d'association parapublique, qui vise à pérenniser cette dynamique collective pour :

- Aller plus loin dans la connaissance, la préservation et la valorisation de la biodiversité

- Développer une véritable offre de services en matière d'environnement aux acteurs publics et privés
- Initier des coopérations innovantes dans les secteurs de l'habitat, la gestion des espaces publics, l'agriculture, l'industrie...

ADHÉRER  
À LA MAISON  
DE LA BIODIVERSITÉ  
UN ENGAGEMENT

## GAGNANT-GAGNANT !

ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, BUREAUX D'ÉTUDES,  
COLLECTIVITÉS, CHAMBRES CONSULAIRES  
OU ÉTUDIANTS, CHERCHEURS...

**Ce projet dotera le territoire de moyens à même de répondre aux attentes que vous avez exprimées :**

- Se connecter à un réseau d'acteurs engagés en faveur de la biodiversité pour échanger, coopérer, expérimenter

- Accéder à une base de données naturalistes géolocalisée, mise à jour
- Bénéficier d'un concentré d'expertise en un lieu unique (des retours d'expérience, des études et conseils pour vos projets, ...)
- Sensibiliser et former élus, employés, scolaires, habitants aux enjeux de la biodiversité

C'est aussi l'opportunité de réfléchir à la création d'un opérateur de compensation des atteintes à la biodiversité, en partenariat avec le Parc du Pilat et les autres acteurs du territoire.

LA VALEUR AJOUTÉE  
COLLABORATIVE,  
ÇA EXISTE !

### UN FORMAT ADAPTÉ À VOS BESOINS !

**SOUPLE**

La Maison de la biodiversité est un projet d'association parapublique loi 1910, adossée au Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

**RÉACTIVE**

Pour son fonctionnement, une petite équipe sera mise à disposition par les structures locales.

**PARTENARIALE**

Elle mettra en relation de multiples acteurs (privés, publics, associations, socio-professionnels, ...) dans un cadre souple, par des collègues représentatifs.

**ADAPTABLE**

L'adhésion des partenaires a un effet levier sur une dynamique collective de plus grande envergure.